



Séparation, problème de caution

Par **reason6929**, le **27/07/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je vivais en union libre avec une personne depuis six ans. Le bail de l'appartement que nous avons pris était à son nom et tous les loyers étaient réglés l'aide de mon compte cheque. L'accès à cet appartement m'est refusé par cette dernière du jour au lendemain. La caution de cette location à été aussi réglé par mes soins (papier d'attestation de caution du propriétaire le prouve). Mon ex compagne à donné la dédite, pourrais je récupérer la caution.